

FÊTE DE L'ECOLE



FÊTE DE LA MUSIQUE – CONCERT EGLISE

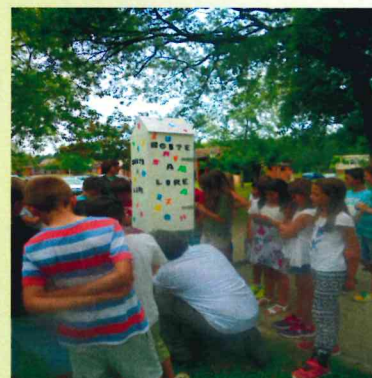


FÊTE DE LA CRECHE



BOITE A LIRE

Installation et inauguration



Encore une belle saison au Lauragais FC! Fort de ses quelques 300 licenciés, le club se porte très bien, possède des équipes dans toutes les catégories et figure très correctement dans tous les championnats. Une mention spéciale cette saison aux séniors (maintenus pour la 8ème saison consécutive en Promotion Ligue), aux U7 avec une génération très prometteuse, aux U11 et U13 très performants et aux U19 qualifiés pour la finale de la Coupe. Le tournoi annuel du 1er mai s'est lui aussi parfaitement déroulé malgré des conditions climatiques difficiles.



POULETADE & FEU



POINT D'ETAPE SUR LE LAC

Une première étude réalisée lors de la précédente mandature n'avait pas débouché sur aucune réalisation concrète. Ce dossier complexe fait intervenir de nombreux acteurs : commune, syndicat des rivières Hers-Girou, Agence de l'eau Adour Garonne, police de l'eau et PETR notamment.

Depuis mi-2014, l'ensemble des élus ainsi que d'autres personnes du village ayant marqué un intérêt pour la préservation du Lac ont été associées à la démarche de recherche d'une solution satisfaisante tant sur le plan de la qualité des eaux du lac que d'un point de vue financier.

Plusieurs actions ont été entreprises pour faire avancer le dossier :

Trois bureaux d'étude ont été consultés pour proposer des solutions cohérentes avec nos contraintes budgétaires.

Devant le résultat non satisfaisant de cette consultation en particulier sur le plan financier, le groupe de travail constitué a décidé de rechercher des solutions innovantes et originales.

Une première réunion a eu lieu 16 Septembre 2015 avec les représentants de l'Agence Adour-Garonne et du syndicat de la rivière ; la volonté de conserver le lac dans sa configuration a été clairement affirmée à cette occasion.

La consultation de nouveaux prestataires potentiels nous a permis comme de définir un plan de travail qui peut se résumer comme suit :

- Ré oxygénation du lac pour l'assainir et en particulier améliorer la transparence de l'eau par élimination de la chlorophylle et arrêt de la prolifération des cyanobactéries ; ce dispositif sera opérationnel début juillet 2016,
- Séparation du lit de la rivière partielle ou totale par rapport au lac en sauvegardant cependant l'alimentation du lac par la Saune avec possibilité de participation financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Syndicat Hers-Girou
- Curage du lac en plusieurs phases sans le vider grâce à un procédé innovant basé sur l'expérience des polders aux Pays-Bas,
- Remplissage des lagunes situées à proximité du lac avec le limon,
- Réaménagement potentiel des abords avec l'aide financière d'un programme européen.

Ce plan de travail est conditionné par la mise en service de la nouvelle station d'épuration qui permettra d'assécher les lagunes en question.

Il nécessitera une coordination étroite avec les différents acteurs déjà cités avec l'intervention d'un maître d'œuvre.



ORAGE DE GRÊLE DU 28 MAI DERNIER

Notre village a été durement impacté par l'épisode climatique de grêle survenu dans l'après-midi du samedi 28 mai dernier. Nous nous félicitons de la solidarité entre voisins qui s'est manifesté à cette occasion et nous tenons à remercier la famille Bélinguier pour son implication efficace et désintéressée en pareilles circonstances notamment pour effacer les traces de coulées de boue qui en résultent. Monsieur le Maire a sollicité le Préfet pour obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Dans sa réponse datée du 22 juin 2016, celui-ci nous précise qu'en vertu de la loi 82-600 du 13 juillet 1982, les sinistres assurables tels que le vent, la grêle et le poids de la neige sur les toitures ne peuvent pas être pris en compte. Ces événements relèvent du champ assurantiel et plus précisément de la couverture proposée et souscrite dans les contrats « Tempête, Grêle et poids de la neige » (TGN).

TRANSPORTS A LA DEMANDE

La compétence « Transport » est du ressort de la Commission « Affaires Sociales » de la Communauté de Communes

«Cœur Lauragais ». Une étude est actuellement en cours pour optimiser le TAD desservant les communes de Lanta, Saint Pierre de Lages, Sainte-Foy d'Aigrefeuille et Vallesvilles Plusieurs élus de la commune délégués à l'intercommunalité y participent activement. Les quatre communes ont manifesté leur volonté de maintenir voire renforcé la qualité du service. Aucune modification de la prise en charge des coûts par la Communauté de Communes et les communes concernées n'a été demandée.